



2025 Un an d'activité

Prévenir, soigner, accompagner

Sommaire

Édito	03
Si vous n’avez qu’une minute	04 – 05
Les grands moments 2025	06 – 07
La vie de La Maison	08
Prévention, formation, recherche	18 – 23
Des artistes s’engagent	24 – 25
Notre modèle	26
Un financement public et privé	27
Comptes	28
Organigramme	30
Crédits & remerciements	31





La Maison des femmes est à la fois une maison et une équipe, c'est aussi une inspiration et un lieu de ressources et d'initiatives pour la prévention, l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences. À l'entrée des services d'urgences avec le réseau des sentinelles, dans les centres de santé, dans les services de gynécologie-obstétrique, en psychiatrie, les équipes sont mobilisées. Notre défi collectif est de continuer à diffuser une culture de la prévention, du repérage, de l'alerte et de la prise en charge de ces nombreuses femmes trop isolées et sous l'emprise de leur agresseur. Grâce à la Maison des femmes Marseille Provence nous avons les compétences, l'expérience et les partenaires pour porter cette action.

François Crémieux,
Directeur général de l'AP-HM

Édito

Plus de soins, plus de prévention, encore plus de formation pour faire reculer les violences faites aux femmes : l'équipe de La Maison des femmes Marseille Provence a démultiplié ses efforts sur tous ces fronts tout au long de l'année 2025.

Plus de soins, c'est être en mesure de répondre à l'urgence et de réduire les délais de consultations, grâce à une équipe clinique renforcée. Plus de soins, c'est aussi apporter de nouvelles réponses adaptées aux violences subies par les patientes. C'est dans cet esprit que nous avons ouvert un quatrième parcours de soin dédié aux femmes victimes d'inceste dans leur enfance. C'est aussi proposer de nouvelles formes de prise en charge comme l'Hospitalisation de Jour que nous avons ouvert

en juin 2025. C'est enfin consolider et professionnaliser l'apport des bénévoles qui œuvrent au sein de La Maison et grâce auxquelles les femmes reçues cette année ont été accueillies avec les mots et les gestes qui conviennent. Merci à elles, sans qui La Maison ne serait pas ce qu'elle est devenue, un lieu chaleureux et rassurant.

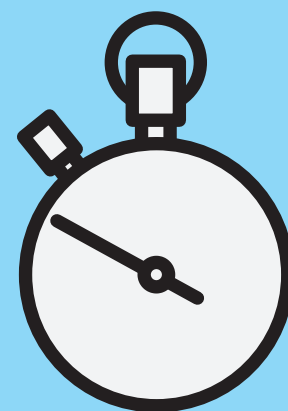
Plus de prévention, c'est répondre aux urgentes nécessités d'améliorer les connaissances, notamment celles des jeunes, sur la santé sexuelle, de faire connaître la réalité des violences sexuelles et sexistes pour lutter et déconstruire les propos virilistes qui gagnent malheureusement du terrain. Sur ce chapitre, La Maison des femmes Marseille Provence a redoublé d'efforts, multipliant quasiment par deux ses interventions de prévention et d'éducation en santé sexuelle en particulier dans les lycées et structures médico-sociales.

Plus de formation, c'est continuer à creuser le magnifique sillon de notre programme de formation Women For Women. Porté par la faculté de médecine d'Aix- Marseille Université, Women For Women est entré dans sa troisième année et compte désormais une vingtaine de femmes diplômées. La majorité d'entre elles travaille sur le terrain en tant qu'animatrices de santé. Ce succès dans la durée, que nous devons là encore au soutien sans faille de nos mécènes, s'est vu de surcroît récompensé par un dispositif d'aide aux actions innovantes nous autorisant à être encore plus ambitieuses dans les mois et les années à venir.



↓
Pr Florence Bretelle, Françoise Cerri,
Dr Héléne Heckenroth, Dr Anaïs Nuttall,
Dr Sophie Tardieu, co-fondatrices
de La Maison des femmes
Marseille Provence

Si vous n'avez
qu'une minute



1376

femmes ont contacté
**La Maison des
femmes Marseille
Provence**, dont 980 ont
consulté au moins une fois
et 585 nouvelles femmes ont
débuté une prise en charge.



74%

dans le parcours
Violences

11%

dans le parcours
Mutilations
Génitales Féminines

4%

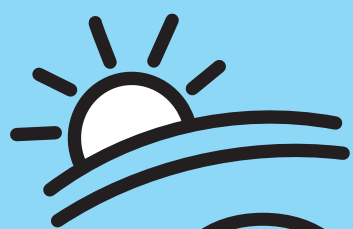
dans le parcours
Violences sur
femmes enceintes

8%

dans le
parcours
Inceste passé

3%

dans un
parcours
multiple



8807

consultations programmées

5597

consultations réalisées
soit une moyenne
de 21 consultations par jour

des patientes de

16 à 81 ans

dont 1,2% de mineures.
→ 35 ans en moyenne

12%

femmes sans droits
ouverts

19%

femmes en demande
d'asile

des femmes originaires
de +60 pays

*La Maison des femmes
Marseille Provence
en 2025, c'est:*

**Les femmes
sont
adressées :**

42%

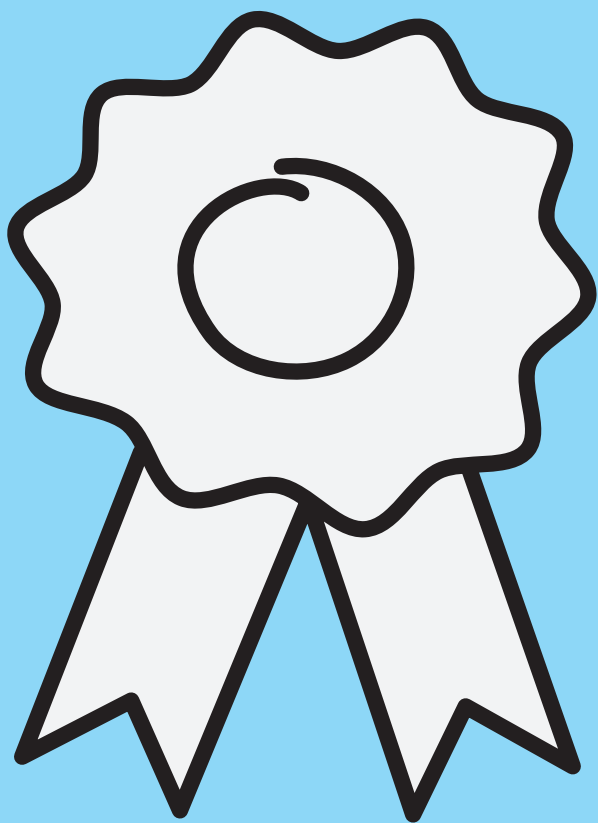
par des associations,
PMI, centres de
planification et
d'éducation familiale,
maisons de solidarité,
médecine libérale
etc.

24%

par l'AP-HM

34%

en venue
spontanée



11

diplômées animatrices
de prévention
en santé qui ont
mené 94 ateliers
et sensibilisé
plus de 600
femmes grâce
au programme
Women For Women

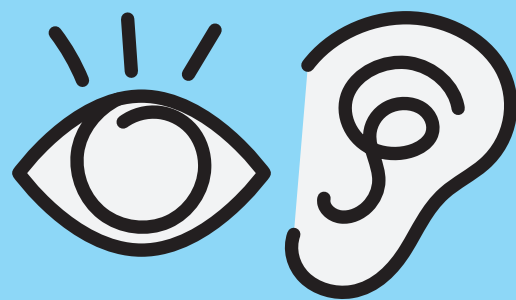
54

interventions
auprès de collèges,
lycées, instituts
médico-éducatifs
et structures
hospitalières



443

professionnels
formés au dépistage
des violences
via **TOTEM**



Les grands moments *2025*

Janvier

Séminaire d'équipe

Comme chaque année, une journée studieuse et festive pour l'équipe soignante et les bénévoles, pour partager le bilan de l'année et nous fixer de nouveaux objectifs.



Inauguration officielle

Quelques mois après l'ouverture effective, Yannick Neuder, alors ministre de la Santé, ainsi que Michèle Rubirola, adjointe à la santé de la mairie et présidente du Conseil de surveillance de l'AP-HM et Martine Vassal, présidente de la métropole, ont inauguré officiellement La Maison des femmes.



Février

Reprise des cours de danse Afrovibe

Reprise de l'atelier de danse hebdomadaire à La Maison des femmes, en partenariat avec la chorégraphe Maryam Kaba.

Webinaire sur les mutilations génitales

À l'occasion de la Journée internationale contre les mutilations génitales féminines, une rencontre virtuelle en collaboration avec le Réseau de périnatalité Méditerranée PACA Corse Monaco pour informer et sensibiliser sur cette réalité qui concerne encore de nombreuses femmes.



Mars

Lancement de l'atelier socio esthétique

Depuis mi-mars 2025, ces séances individuelles (1h), où les femmes peuvent prendre soin d'elles-mêmes, se détendre et retrouver confiance en leur image dans un cadre bienveillant, ont désormais lieu chaque semaine.

Séquence concert dédicace de la chanson « Cœur » de Clara Luciani

Le 27 mars, lors de son concert au Dôme de Marseille, Clara Luciani, notre marraine, a dédié sa chanson « Cœur » à La Maison des femmes. Un vrai frisson collectif !



Avril

Lancement de l'atelier yoga prénatal

Des séances sont proposées aux femmes enceintes victimes de violences.

Mai

Lancement de la campagne « Faisons parler le silence », avec Clara Luciani / Weelye / MPL / Caroline Vignaux.

Vente vintage du vestiaire de Clara Luciani

261 pièces vintage du dressing de notre marraine, Clara Luciani, vendues pendant 3 jours... pour un total de plus de 10 000 euros !



Participation au bootcamp des finalistes de La France s'engage (Women For Women)

Quatre jours intensifs, transformateurs, inspirants, animés par La France s'engage, au bout desquels un pitch de 5 minutes devant le Jury pour devenir (peut-être !) lauréat 2025 de La Fondation La France s'engage

Une consultation dédiée aux enfants des femmes victimes de violences

réalisée par l'UAPED (Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger), un service de soins de l'AP-HM.

Juin

Première journée de formation Totem Police Justice

Quelque 80 personnes des équipes de police et de justice de la ville de Marseille, et des services d'urgence de l'AP-HM ont suivi la formation Totem de sensibilisation pour mieux combattre ensemble les violences faites aux femmes.



Juillet

Women For Women lauréate de La France s'engage

La Maison des femmes Marseille Provence fait partie des 15 lauréats 2025, avec son programme de pair-éducation à destination des femmes issues des quartiers prioritaires de la ville, Women For Women.



Septembre

Ouverture de la bibliothèque

Au 2^e étage de La Maison des femmes, se niche désormais une bibliothèque avec des livres à consulter librement, à emprunter, à discuter.

Une formation et un nouveau livret pour les bénévoles

En complément d'un livret actualisé, une journée de formation en présentiel, pour accompagner et répondre aux questions essentielles des (nouvelles) bénévoles.

Lancement de la 3^e promotion de Women For Women

Depuis le 29 septembre, une nouvelle promotion a rejoint le programme universitaire Women For Women avec un programme enrichi.



Octobre



Séminaire national RESTART à Toulouse

L'équipe de La Maison des femmes Marseille Provence était présente au séminaire national réunissant toutes les Maisons des Femmes Restart, à Toulouse.

Lancement du parcours inceste

Un 4^e parcours de soins est ouvert, dédié aux femmes ayant été victimes d'inceste dans leur enfance et adolescence.

Novembre



Comment aider une amie victime de violences ?

Au bar La Dérive, avec une trentaine de participantes, une discussion autour d'Anaïs Nuttall, co-fondatrice de La Maison des femmes et Bérénice Wateau, chargée de prévention, pour répondre à cette question ardue.

Création d'un gâteau au profit de La Maison des femmes Marseille Provence

Une pâtisserie 100% végétale imaginée par notre marraine Clara Luciani avec la maison Daimant, à Paris. Les bénéfices des ventes seront reversés à la Maison des femmes.



Chambre 39 au Greet Hôtel St Charles

Une exposition réunissant plus de 39 artistes (et + de 80 œuvres) dont 20% des ventes ont été reversés à La Maison des femmes.

Convention signée entre l'AP-HM et la Police nationale

Un policier assurera, à partir de 2026, une permanence hebdomadaire pour faciliter les dépôts de plaintes.

Décembre

Lancement de la collecte de dons de fin d'année.



La vie de La Maison

Une équipe clinique renforcée,
un hôpital de jour, un nouveau parcours
de soins dédié aux femmes victimes
d'inceste, des bénévoles engagées
et mieux formées, une offre d'ateliers
plus variée qui va du jardinage à la
socio-esthétique : La Maison des
femmes Marseille Provence fonctionne
désormais à plein régime.

« 2025 a été une année charnière. La Maison fonctionne maintenant en pleine puissance. Nous nous sommes organisés, stabilisés. Malheureusement, certains délais sont encore trop longs. Une femme qui a eu le courage de pousser la porte ne peut pas attendre. L'équipe psy doit être renforcée. »

Pr Florence Bretelle, cheffe du service maternité de l'hôpital de la Conception et co-fondatrice de La Maison des femmes Marseille Provence.



Une équipe renforcée

Un renforcement significatif des équipes

La consolidation des équipes clinique, associative et bénévole de La Maison des femmes Marseille Provence vise à répondre aux nouvelles missions, telles que la mise en place du parcours inceste et l'ouverture de l'hôpital de jour, tout en réduisant les délais d'attente pour les prises en charge et en améliorant l'accueil des patientes.

Du côté des équipes soignantes, plusieurs mouvements ont eu lieu.

La psychologue Lisa Peyre est passée d'un temps plein à un mi-temps. Pour pallier ce changement, un poste à mi-temps a été ouvert au recrutement. Dans le même temps, Lou Gigot, une nouvelle psychologue, a été recrutée à

temps-plein (un poste financé par l'association). Cécile Laujac, assistante sociale, a été remplacée par Anyssia Dat Bianchi. En fin d'année, l'équipe clinique a été dynamisée par l'arrivée d'une infirmière à mi-temps, Audrey Franciosini, de quatre internes (Zoé Chaléat, Jeanne Hocquet, Juliette Migny et Magdalena Assiz) ainsi qu'une docteure junior, Julie Peltier.

Leurs spécialités variées, allant de la médecine générale à la gynécologie (obstétrique et médicale), ont apporté une expertise précieuse et complémentaire. C'est aussi une manifestation de l'intérêt de la nouvelle génération de médecins pour la prise en charge pluridisciplinaire des violences telle que nous la pratiquons.

Bénévoles : un engagement en or

Professionnalisation et fidélisation

Alors que leur présence et leur action ne cessent de s'étendre et de se renforcer, il devenait nécessaire de créer des outils pour mieux « outiller » les bénévoles dans leurs tâches. L'année 2025 marque une avancée réelle avec au moins deux objectifs : accroître la professionnalisation et parvenir à une meilleure fidélisation.

Après plus de trois ans de fonctionnement, et suite à l'emménagement

dans les nouveaux locaux, « il nous fallait revoir notre organisation et notre communication avec les bénévoles » résume Fanny Pillard, chargée de développement. Un module de formation de deux heures désormais obligatoire pour chaque bénévole a ainsi été créé.

Ce temps de formation, organisé en petits comités de cinq à huit personnes, permet de transmettre à chacune des informations et des recommandations essentielles pour mieux réaliser leurs missions : qu'est ce que les violences

sexuelles et sexistes ? Quelles sont les missions de La Maison des femmes ? Qui fait quoi ? Qui sont les bénéficiaires ? Quelle posture adopter face aux femmes qui sonnent à notre porte ? Qui solliciter en cas de besoin ?

Ces informations sont retranscrites dans un livret des bénévoles – actualisé à cette occasion – distribué à chaque nouvelle entrante. Il permet à chaque bénévole de s'y référer si besoin, d'être plus autonome dans ses tâches et d'alléger celles de l'équipe professionnelle.

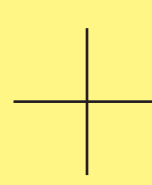


Le bénévolat en chiffres

56
bénévoles



6500
heures
à l'accueil



2000
heures à la
communication

Un nouveau parcours de soins dédié aux victimes d'inceste

Ce nouveau dispositif de soins s'inscrit dans la continuité des offres existantes

La Maison des femmes Marseille Provence a ainsi formalisé et renforcé sa prise en charge des femmes victimes d'inceste, avec le lancement, fin octobre, d'un parcours dédié. À l'instar des trois parcours existants (Violences, Violences sur femmes enceintes et Mutilations génitales féminines), ce quatrième parcours constitue un nouvel outil structuré pour mieux répondre aux situations des femmes.

Il vise à offrir une prise en charge spécifique aux femmes ayant subi des violences sexuelles intrafamiliales. Selon les chiffres officiels, 3,9 millions de femmes en France sont victimes de violences sexuelles avant leur majorité. Désormais, ces femmes bénéficient d'un groupe de paroles dédié, comprenant six séances réparties sur trois mois. Pour encadrer ce parcours, l'équipe suivra une formation spécifique début 2026.

À l'instar des autres trois parcours, les piliers de ce parcours incluent :

→ Une évaluation : les femmes peuvent être orientées par divers canaux (urgences, médecins libéraux, associations, travailleurs sociaux, présentation spontanée). Une évaluation initiale par un ou deux professionnels de santé permet d'établir un diagnostic global et d'orienter vers un parcours de soins qui tienne compte des attentes de la patiente et des soins déjà mis en place.

→ Une prise en charge somatique : un suivi médical régulier est assuré par des gynécologues, sages-femmes ou médecins généralistes, en coordination avec des spécialistes externes si nécessaire.

→ Un soutien psychologique et de la psychoéducation : des séances individuelles, des groupes de parole et des ateliers psycho-corporels (karaté, danse, socio-esthétisme, jardinage, écriture) sont proposés pour aider à gérer les conséquences du traumatisme.

→ Un accompagnement social et juridique : à l'instar des autres parcours, une aide est apportée pour les droits et aides, le logement, l'emploi, ainsi qu'une permanence juridique assurée par des avocats spécialisés.

→ Formations et recherche : Ce parcours sera intégré aux formations universitaires et fera l'objet de travaux de recherche continue afin d'améliorer constamment la prise en charge.

Déjà très sollicité, ce parcours devrait accueillir 100 nouvelles patientes par an.

« Pour de nombreuses femmes, l'inceste reste une blessure longtemps tue, parfois minimisée, souvent incomprise. Nous proposons à La Maison des femmes un accompagnement dans lequel le soin rencontre l'écoute et la reconstruction. »

Dr Anaïs Nuttall, gynécologue médicale et co-fondatrice de La Maison des femmes Marseille Provence.



Un accompagnement amélioré

Un suivi encore plus adapté grâce à l'hôpital de jour

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, « l'hôpital de jour », ouvert en juin, n'est doté ni de lits, ni de services à part entière. Il s'agit d'un nouveau dispositif composé de trois entretiens, auxquels s'ajoute une session de psychoéducation. Le tout concentré en une demi-journée.

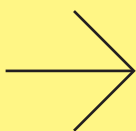
Ce dispositif a pour objectif d'évaluer les situations jugées les plus complexes. Concrètement, un premier entretien de trente minutes peut mener à une orientation vers l'hôpital de jour sur une autre demi-journée.

Les bénéfices sont multiples. Côté patiente, l'hôpital de jour offre la possibilité d'expliquer sa situation, sans redites et sans risque d'éparpillement ; côté soignant, une évaluation plus sereine des soins nécessaires. Ce processus offre une évaluation plus approfondie et plus rapide, alors que le délai pouvait aller jusqu'à deux semaines après le premier entretien, avant la création de ce dispositif.

Initialement, une matinée par semaine était dédiée à trois patientes (soit un total de plus de 80 patientes suivies en hôpital de jour depuis son ouverture, en juin 2025). Une capacité que La Maison des femmes prévoit d'ores et déjà d'augmenter fortement. Dans l'idéal, toutes les femmes devraient pouvoir bénéficier de ce dispositif.

Les soins en chiffres

585
femmes ont débuté une prise en charge en 2025



74%
suivent le parcours violences

11%
le parcours mutilations

8%
le parcours inceste passé

4%
le parcours femmes enceintes

3%
le parcours multiple

2025 c'est aussi

Un atelier de yoga périnatal qui offre plus de bien-être pour les femmes enceintes victimes de violences grâce à des séances de yoga périnatal intégrées dans le parcours qui leur est dédié. Animées par une sage-femme, ces séances visent à aider les femmes à s'adapter aux changements corporels de la grossesse, découvrir des postures antalgiques et trouver les positions qui soutiendront le corps pendant le travail et l'accouchement.

Une consultation de santé dentaire intégrée dans les parcours de soins. Ce rendez-vous de dépistage et de prévention de trente minutes vise à évaluer la santé bucco-dentaire des femmes, à informer, prévenir, et les orienter si besoin vers des structures de soin adaptées. Un mercredi par mois, elles s'adressent à toutes les femmes accueillies à La Maison des femmes, mais en particulier à celles qui n'ont pas consulté depuis longtemps, aux primo-arrivantes et aux femmes enceintes. Ce dispositif, mis en place en coordination avec la Professeure Delphine Tardivo, pôle odontologie de l'AP-HM, sera complété en 2026 par des ateliers collectifs de prévention à échéances régulières.

Une consultation dédiée aux enfants des femmes victimes de violences Quand une femme victime de violences conjugales est une maman, ses enfants sont considérés comme co-victimes. Que les violences soient directes ou indirectes.

C'est pourquoi, à La Maison des femmes, nous travaillons en lien étroit avec l'UAPED, l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger dans les situations où la santé - physique ou psychique- des enfants nous inquiète.

Depuis le mois de mai, une consultation dédiée aux enfants co-victimes est ouverte une fois par mois, permettant, si nécessaire, une évaluation pluridisciplinaire rapide des enfants par une équipe spécialisée.

Ce nouveau dispositif prouve, une fois de plus, la force du modèle Maison des femmes-Restart, qui permet un accès direct de La Maison des femmes à tous les autres services de soins de l'AP-HM.

« De nombreuses femmes victimes de violence se présentent aux urgences de la maternité. La Maison des femmes peut désormais prendre le relais. Des professionnel.les à l'écoute de chacune pourront, si elles le souhaitent, les intégrer dans un parcours spécifique et leur proposer un accompagnement personnalisé. »

Françoise Cerri, sage-femme coordonnatrice de la maternité Conception, co-fondatrice de La Maison des femmes Marseille Provence.

Ateliers et permanences

« Reprendre confiance, apprendre, retrouver une autonomie, découvrir sa créativité, se prendre en charge, redonner du sens à la solidarité et à l'entraide. Les bénéfices des ateliers psychocorporels et d'amélioration de l'estime de soi sont énormes et ils font partie intégrante des soins. C'est pourquoi nous enrichissons la palette des possibilités avec, en 2025, l'ouverture de trois nouveaux ateliers dédiés au jardinage, à la socio-esthétique et à l'écriture. »

Hélène Heckenroth, gynécologue médical et co-fondatrice de La Maison des femmes Marseille Provence

« Le karaté m'aide à ressentir mon corps et à le connaître. » M.Z.

Cet atelier bénéficie du soutien de la Fondation Kering

Atelier socio-esthétique

Ouvert au printemps, l'Atelier socio-esthétique se décline à travers des rendez-vous individuels de soins et de détente et des réunions collectives afin de favoriser les échanges et le lien social. « L'objectif de la socio-esthétique est d'aider les patientes à reprendre confiance en elles en leur offrant des soins dans un cadre sécurisé et confidentiel. C'est un outil d'accompagnement du bien être », explique Estelle Rieu, esthéticienne spécialisée. Se maquiller, prendre soin de son corps « avec les bons gestes », « se détendre » tout simplement, ces séances offrent à chaque participante « un moment privilégié » et rare dans des vies cabossées. Cet atelier bénéficie du soutien de la Fondation L'Oréal. Une étude d'impact est en cours.



Atelier Français Langue Étrangère

Porté par deux bénévoles, l'atelier FLE s'est renforcé avec l'arrivée d'une orthophoniste bénévole. Cet apport a permis de prendre en charge l'alphabétisation de personnes n'ayant jamais été scolarisées et n'ayant pas eu accès à l'écrit ou venant de pays utilisant un alphabet différent.

Atelier danse Afrovibe

Animé par Laura Crionay, l'atelier danse Afrovibe compte une huitaine de participantes. C'est dans ce cadre qu'a été organisé le spectacle Tamos Juntos (« nous sommes ensemble » en portugais), imaginé par la chorégraphe Maryam Kaba. L'occasion aussi pour cinq femmes de La Maison des femmes de participer à la création de drapeaux et de costumes. Cet atelier a bénéficié du soutien de la Fondation pour le logement.



Atelier jardinage

« Le chantier a commencé à prendre forme en janvier et en été, les huit participantes de l'atelier ont pu repartir avec quelques tomates, poivrons, concombres et herbes aromatiques ».

En professionnelle de l'insertion via le maraîchage biologique, Naïs Petrini, de l'association Graines de soleil, en connaît les bienfaits: « je leur apprend et on récolte le fruit de notre travail », résume-t-elle. « et comme il reste de l'espace disponible, le jardin est appelé à s'agrandir. »



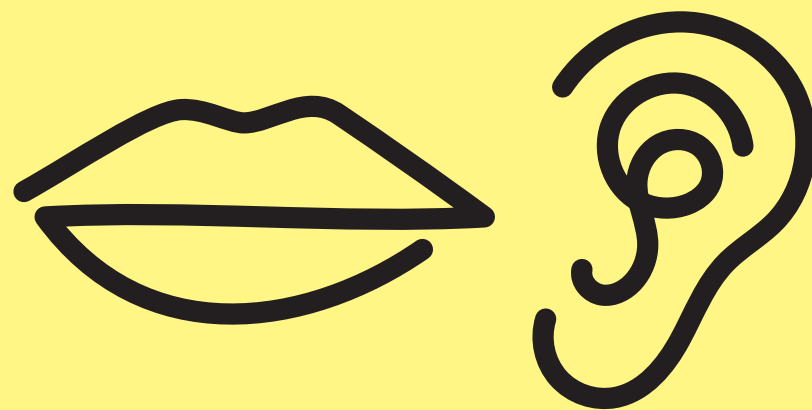
L'atelier jardinage bénéficie du soutien de la Fondation Onet.

Atelier écriture



Sur proposition de l'autrice et artiste associée au théâtre Joliette, Métie Navajo, un cycle d'ateliers d'écriture est proposé deux fois par mois. Par petits groupes, des femmes « lisent et commentent des textes que je leur propose », explique-t-elle. Et écrivent aussi. De cet « exercice thérapeutique qui ne cherche pas à l'être, en même temps qu'une échappée artistique par l'écriture », l'autrice retient « de vrais et beaux échanges, rires, et moments de sororité ». L'an prochain, le travail se poursuivra par une mise en voix de certains textes au Théâtre Joliette, avec le concours de la comédienne Marie Provence.

Permanences



Déposer plainte dans les locaux de La Maison des femmes, c'est possible

Une convention signée en novembre entre la police nationale et l'AP-HM permet à l'AP-HM de financer la présence quotidienne d'un effectif de police qui assurera la prise de plaintes des agents AP-HM victimes de violences dans le cadre de leurs missions.

Ce policier assurera une permanence judiciaire « de nature à pouvoir être saisie et effectuer les premiers actes des enquêtes judiciaires susceptibles d'être diligentées au bénéfice des victimes présentes sur les sites de l'AP-HM », dont les femmes victimes prises en charge à La Maison des femmes.

Une fois par semaine, un policier assurera au sein de La Maison des femmes Marseille Provence la prise de plaintes des femmes victimes de violences qui ne souhaiteraient pas se rendre dans les commissariats. Ce dispositif nous rapproche encore un peu plus du « guichet unique ». Il était attendu par l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, et complète, sur le volet judiciaire, le dispositif de la permanence avocat hebdomadaire.

Des avocats de plus en plus sollicités

Au total, 49 permanences ont été tenues en 2025 (soit +13 par rapport à 2024), ce qui a permis à 159 femmes de consulter un avocat (contre 78 en 2024).

Lancé en 2022, cet espace in situ est destiné à formaliser et à déposer en urgence les actes paraissant adaptés aux problématiques identifiées lors des entretiens (demande de délivrance d'une ordonnance de protection, saisine du juge aux affaires familiales à bref délai, rédaction de plainte au procureur de la République ou avec constitution de partie civile, etc.). Surtout, il s'agit, dans le même temps, de sensibiliser les femmes à leurs droits et de préparer éventuellement leur défense en justice.

Une cinquantaine d'avocats du barreau de Marseille assurent cette permanence de manière volontaire, à raison d'une par an, au regard du nombre de volontaires. Selon la convention bipartite, l'avocat-e peut recevoir jusqu'à 6 personnes par permanence, mais en moyenne il en voit un peu plus de 3.

Aider les femmes dans l'accès aux droits

Au total en 2025, 58 femmes ont été reçues, soit en moyenne deux par permanence. Ce service permet d'alléger la tâche des assistantes sociales qui demeurent les référentes principales pour les démarches de ce type et garde la main dans les cas les plus complexes.

En place depuis fin 2024, à la demande de La Maison des femmes Marseille Provence, les permanences de l'association L'Encre bleue ont lieu tous les lundis. À chaque permanence, une bénévole de l'association marseillaise fondée en 1993 assure, sur rendez-vous, l'accueil des femmes. De semaine en semaine, parmi la soixantaine d'écrivain.e.s publics de L'Encre bleue, elles sont trois à se relayer.

Concrètement, il s'agit moins d'écrire que de fournir une aide pour les démarches d'inscription en ligne (CAF, Assurance maladie, France Travail, Superminot, etc.). Un service précieux dans le contexte actuel d'une numérisation généralisée des services publics.



Prévention, formation, recherche

Tandis que les actions de prévention se multiplient, la formation des professionnels se poursuit, enrichie d'une journée dédiée aux policiers et aux magistrats. Parallèlement, Women For Women se consolide avec une quatrième promotion en cours, prête pour un essaimage dans d'autres Maisons des femmes.

Prévention : une offre enrichie

Une demande croissante des lycées

Pilier essentiel de l'action de La Maison des femmes, la prévention, qui se déploie à la fois auprès des lycéens à la demande des établissements, dans le milieu médico-social, dans les associations et auprès du grand public, a très fortement progressé avec 1 238 personnes touchées en 2025, tous publics confondus. Sous le double effet d'une demande en forte hausse des établissements scolaires et d'une offre qui s'est encore enrichie avec la création du module « stéréotypes de genre », le nombre des actions de prévention a bondi, passant de 32 en 2024 à 54 cette année.

Des demandes de plus en plus nombreuses pour les lycéens émanent d'infirmières scolaires, de professeurs principaux ou de chefs d'établissement. Les interventions sont préparées en amont avec l'équipe pédagogique, les jeunes étant invités à déposer leurs questions - anonymement - dans une boîte avant la

séance. « Cela me permet d'évaluer leur niveau de connaissances », justifie Bérénice Wateau, chargée de prévention, qui tente « de répondre à toutes questions » de son public. Si elle rencontre dans ces séances des jeunes filles de plus en plus engagées contre les violences, elle observe en parallèle des jeunes hommes exposés aux contenus masculinistes qui circulent de plus en plus sur internet et qui en reprennent parfois les propos.

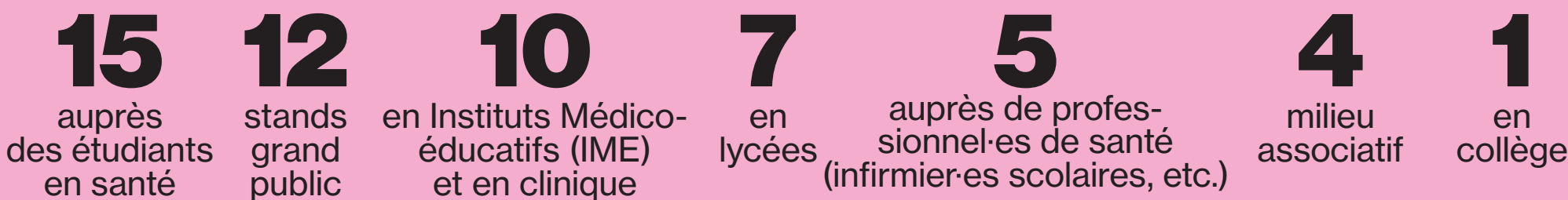
2025 a permis de se rendre compte de l'importance de venir plusieurs fois au sein d'un même groupe. Plus importantes en nombre, les actions de sensibilisation se sont également étendues cette année aux jeunes en situation de handicap, grâce à une convention avec Formations et Métiers, qui regroupe de nombreux Instituts Médico-Educatifs (IME) et Établissements et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT), qui accueillent des adultes travailleurs handicapés. La demande dans ces structures, tant des professionnels que des jeunes dont la sexualité est, bien souvent, soit niée, soit totalement taboue, est très importante.

Enfin, une série d'interventions s'est déroulée à la clinique des trois cyprès, où sont pris en charge, en hôpital de jour, des jeunes adolescents en situation de grande vulnérabilité.

La prévention s'exerce aussi auprès des étudiants en santé (aide-soignants, infirmiers, auxiliaires de puériculture, médecins) pour les sensibiliser aux violences faites aux femmes. Ces interventions, toujours réalisées à la demande des établissements, visent à leur faire prendre conscience de leur rôle crucial dans le repérage et la prise en charge des femmes victimes. En tant que futurs professionnels de santé, ils seront en première ligne pour dépister les signes de violences et orienter vers des structures adaptées.

Les actions de sensibilisation en chiffres

54 interventions



Women For Women année 3 : un succès sur tous les fronts

Une nouvelle promotion de douze femmes a été sélectionnée au mois de septembre dans le cadre du programme Women For Women, qui vise à former des paires-éducatrices qui forment à leur tour d'autres femmes. Parallèlement, onze femmes de la deuxième promotion ont obtenu en juin leur diplôme d'animatrices de prévention, un certificat universitaire conçu par La Maison des femmes et porté par Aix-Marseille Université.

La promotion 2025-2026 bénéficie d'une formation enrichie par deux modules : une « introduction au concept de santé mentale » ainsi qu'une formation d'« accès au numérique », réalisée par Emmaüs Connect, le prêt d'un ordinateur portable étant rendu possible grâce à un financement de la Métropole. Un module « ménopause » a également été ajouté à la thématique santé sexuelle tandis que le concept de soumission chimique a été introduit dans celle consacrée aux addictions.

En termes d'insertion, le programme porte ses fruits : toutes les étudiantes, sauf une, de la promo 1 ont trouvé un emploi. Une étudiante de la promo 2 a été engagée en tant que médiatrice en santé dans un centre de soins de l'AP-HM.

Avec au total vingt-trois diplômées et douze femmes actuellement en formation, toutes issues de quartiers prioritaires de la ville, Women For Women est un succès incontestable. Il a permis de sensibiliser mille cents femmes depuis sa création, sur de nombreuses thématiques sensibles telles que les violences faites aux femmes, la santé sexuelle, la santé périnatale, etc.

L'essaimage du programme est lancé !

Lauréate 2025 de la Fondation La France s'engage, La Maison des femmes Marseille Provence peut désormais répondre à l'intérêt des Maisons des femmes du collectif Restart pour le programme Women For Women et entreprendre son essaimage. Outre une dotation financière, La Maison des femmes bénéficiera ainsi pendant trois ans des conseils et des formations de la fondation, un avantage précieux pour une structure associative.

« L'accompagnement est très solide et s'attache à tous les aspects du projet : organisation, stratégie, aspects juridiques, plaidoyer etc. », explique le Dr Sophie Tardieu qui a suivi toutes étapes du long parcours de sélection, de l'appel à projets au « pitch » final devant le jury de la fondation. Si elle en tire « un élément de fierté » pour La Maison des femmes, elle en mesure aussi les exigences en termes d'élaboration du projet : avec les universités partenaires, sur le choix des formes juridiques, sur la coordination à mettre en place...

Ce prix va permettre d'essaimer le programme de formation d'animatrices de prévention en santé sur le territoire, un objectif que portent ses créatrices depuis le départ. Les objectifs sont ambitieux : il s'agit de former dans les trois ans à venir 3600 femmes à des sujets de santé des femmes, en dupliquant dans quatre villes en France ce programme qui n'existe pour l'instant qu'à Marseille.

La Maison des femmes de Nice a prévu d'ouvrir le bal avec une première promotion qui verra le jour lors de l'année universitaire 2026-2027. D'ici là, un travail important de mise en œuvre se profile, avec à la clef un recrutement et une réorganisation au sein de la Maison des femmes pour y faire face.

Le bilan des deux premières promotions

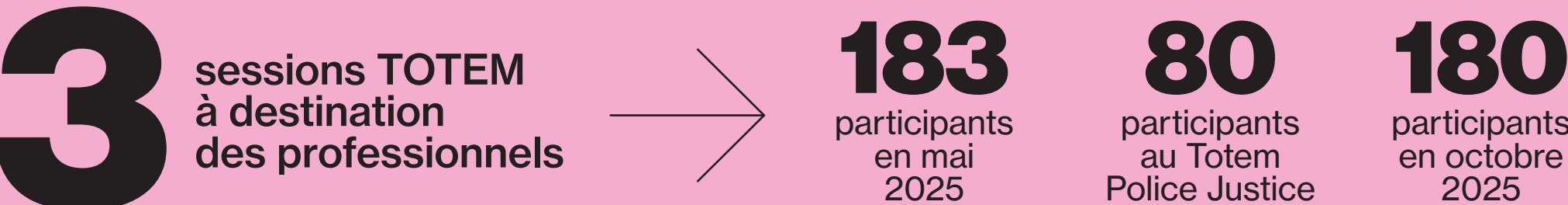
- 23 étudiantes inscrites
- 19 diplômées
- 42,5 ans de moyenne d'âge
- 154 ateliers de prévention réalisés dans 30 structures
- 1100 femmes sensibilisées

Les associations partenaires

- **Promo 2 (2024-2025)**
Autres regards
Chantier d'insertion
Insermode - Fil Rouge
Centre social St Gabriel
Centre social des Bourrely
SEPT
Association Santé des femmes
Maison des femmes Marseille Provence
- **Promo 3 (2025-2026)**
Autres regards
Maison de Santé Peyssonnel
Maison de santé Mareposa
Régie Noailles / Belsunce
SEPT
Association Santé des femmes
Maison des femmes Marseille Provence



La formation en chiffres



Police, justice et hôpital : mieux se connaître pour mieux accueillir

En 2025, nous avons inauguré une journée TOTEM de formation et de sensibilisation destinée aux policiers et magistrats. Objectif : mieux connaître les recours possibles pour les femmes victimes de violence ainsi que les dispositifs existants.

Face à des violences intra-familiales en hausse constante (+32% entre 2019 et 2024 dans les Bouches-du-Rhône), comment faire en sorte que les institutions - l'hôpital, la police et la justice - travaillent ensemble et améliorent leurs prises en charge des femmes victimes ?

Initiée et conçue par La Maison des femmes avec le Réseau de périnatalité Méditerranée, une formation TOTEM « police justice » a réuni en juin quelque quatre-vingts professionnels issus des mondes de la police, de la justice et bien sûr de l'hôpital. Objectifs : sensibiliser les professionnels aux violences faites aux femmes, en particulier les violences conjugales, comprendre l'intérêt d'une prise en charge coordonnée, pluri-professionnelle et personnalisée. Policiers, magistrats, médecins et professionnels de santé étaient au rendez-vous.

Des acteurs de terrain ont ainsi présenté tour à tour les « structures ressources » du côté hospitalier, tels que le réseau « sentinelles » de l'AP-HM, la plate-forme Violences conjugales mise en place aux urgences Timone, l'UAPED (unité d'accueil pédiatrique enfants en danger), l'unité médico-judiciaire et bien sûr La Maison des femmes Marseille Provence. A leur tour, des représentants de la police ont fait le point sur la formation aux violences conjugales (3 418 policiers, soit 85% des policiers, formés par des stages obligatoires sur les violences intrafamiliales) tandis que des représentants de la direction départementale d'aide aux victimes ont rappelé les moyens à la disposition de la police pour accueillir les femmes victimes qui portent plainte contre leur agresseur.

De la même manière, des magistrats se sont succédé pour décrire les réponses de la justice pénale - quels sont les éléments nécessaires pour poursuivre, quels moyens de protection des victimes et celles de la justice civile - l'ordonnance de protection, le poids du certificat médical, le bracelet anti-rapprochement.

Un coup de projecteur a également été mis sur le rôle spécifique de l'Aide aux Victimes d'Actes Délinquants (AVAD) qui aide et accompagne juridiquement les femmes dans les démarches à effectuer et ce à tous les stades de la procédure : du dépôt de plainte jusqu'aux audiences de jugement. Un soutien juridique précieux qui chemine de surcroît avec une écoute des femmes victimes de violences sexuelles et sexistes.

La formation a vocation à s'inscrire durablement dans l'agenda de La Maison des femmes Marseille Provence.

Parallèlement, les deux journées TOTEM, pour sensibiliser les professionnels au repérage / dépistage systématique des violences faites aux femmes, et les former à une prise en charge pluridisciplinaire de ces femmes, ont réuni trois cent soixante personnes issues principalement des secteurs de la santé et du monde associatif.

Dakar : la coopération continue

La Maison des femmes Marseille Provence a remporté en 2025 un appel d'offres lancé par le ministère français de la Santé, qui lui permettra de financer une mission de coopération à Dakar en 2026. Cette mission marque la deuxième étape d'une coopération engagée entre l'hôpital Abass Ndao et l'AP-HM, les deux hôpitaux bénéficiant du jumelage existant entre les villes de Dakar et de Marseille.

L'objectif de cette coopération est double : d'une part, former des chirurgiens du Centre hospitalier Abass Ndao à réparer les mutilations génitales féminines qui, bien qu'interdites au Sénégal, continuent de progresser, en particulier en milieu rural ; et d'autre part, parachever une formation à l'échographie et à l'analyse du rythme cardiaque foetal engagée en 2024 lors de la première mission.

En ligne de mire, la perspective de la création d'une Maison des femmes à Dakar, évoquée dès les premières rencontres entre les équipes sénégalaises et françaises, est dans tous les esprits.



Recherche

Pendant les soins, la recherche continue. Directions de thèse, participation à des travaux plus larges et mise en place d'un outil d'évaluation ont ainsi jalonné l'année.

Un outil pour mesurer notre impact

Des ateliers de travail individuels et collectifs ont été mis en place de mai à septembre 2025, en collaboration avec Impact Track, une start-up spécialisée qui fournit clé en main des outils pour mesurer et analyser l'impact réel d'un projet. Cette opportunité nous a été proposée par Apicil, un des mécènes de La Maison des femmes de Marseille Provence.

L'objectif est de mesurer l'impact d'une prise en charge pluridisciplinaire sur le quotidien et la santé globale des femmes ayant consulté au moins trois professionnelles de santé de notre Maison. À partir de décembre, des questionnaires anonymes accessibles via QR code ou en version papier, sont distribués aux femmes de La Maison des femmes.

Le but est de recueillir une centaine de réponses pour assurer la fiabilité des données, pour les analyser et les publier en 2026.

Thèses

La Maison des femmes Marseille Provence est par ailleurs engagée dans la direction de quatre thèses en 2025. Ces travaux portent respectivement sur le rôle du médecin généraliste au sein de La Maison des femmes, sur le ressenti des femmes bénéficiant de l'atelier karaté et son impact sur leur santé avec l'association « Fight for dignity » (par ailleurs honorée du prix de la thèse universitaire en médecine générale), sur la collaboration entre la police et l'hôpital, tandis qu'une dernière est centrée sur les mutilations génitales féminines.

Études en recherche clinique

Ce travail de fond est complémentaire avec trois études en cours. La première, quantitative, baptisée « Irond-L » examine l'impact des Maisons des femmes sur la santé globale des femmes. C'est une étude multicentrique (donc réalisée sur plusieurs Maisons des femmes) qui compare l'amélioration de la santé dans les maisons des femmes vs dans d'autres structures pour les femmes victimes de violence. Cette dernière est complétée par son versant qualitatif intitulé « Prun'L », initié fin 2025, à l'initiative de la Fondation Kering, qui se traduit par de longs entretiens. En parallèle, une autre étude sous le nom de « Madam », menée dans le cadre d'un master en santé publique, se concentre sur la prise en charge des mutilations sexuelles.

« Chaque partenariat noué, chaque ressource mobilisée et chaque acte de mécénat renforcent notre capacité à innover et à durer, au service des femmes accompagnées par La Maison des femmes Marseille Provence. L'année écoulée a montré combien la force du collectif, la confiance de nos partenaires et l'engagement des équipes permettent de faire grandir notre impact. »

Dr Sophie Tardieu, praticien hospitalier en santé publique et co-fondatrice de La Maison des femmes Marseille Provence.

Des artistes s'engagent

Tout au long de l'année, des artistes, et en particulier notre marraine Clara Luciani, se sont engagés au bénéfice de La Maison des femmes, offrant leur temps, leurs compétences, leur créativité et leur visibilité. Un grand merci à toutes et tous pour cet engagement solidaire à nos côtés!



Le chef Eloi Spinnler et Clara Luciani réalisent un plat solidaire

Ce classique de la cuisine indienne, le Palak Paneer, est le plat préféré de notre marraine, Clara Luciani. Repensé et réalisé à quatre mains par Clara et le chef Eloi Spinnler, il est devenu le Clarak Paneer, à la carte du restaurant parisien Colère, une création généreuse et savoureuse, inaugurée fin janvier.

Toutes les recettes issues de la vidéo tournée à cette occasion, ainsi que les bénéfices de l'assiette de Clara, sont reversés à La Maison des femmes.

→ 21 000 € collectés.



Le succès Clara

Une partie des recettes du dessert imaginé par Clara pour les fêtes, avec la restauratrice Alice Tuyet, est reversée à La Maison des femmes. Il est à la carte en novembre dans les restaurants Faubourg Daimant et Daimant Saint-Honoré «pour se faire du bien tout en faisant du bien au monde qui nous entoure».

→ 1600 € collectés.



Un « Cœur » qui bat pour La Maison des femmes Marseille Provence !

Le 27 mars, sur la scène du Dôme, Clara Luciani dédie sa chanson « Cœur » à l'équipe de La Maison des femmes.

«Merci de tout ce que vous faites pour les femmes, et merci de donner un sens à ma vie ! J'ai été tellement heureuse de visiter La Maison des femmes aujourd'hui, tellement belle et tellement accueillante et tellement à notre image. Je voulais vous dire merci, et bravo. Évidemment que la prochaine chanson ne pouvait être que pour vous !»

Une salle entière en fusion. Un vrai frisson collectif. Une incroyable émotion pour tous les membres de l'équipe présents ce soir-là.



Lol : In Real Life

Clara participe, le 21 novembre, à l'émission Lol : In real Life.

→ 25 000 € collectés.



Leboncoin

À l'approche de Noël, Leboncoin donne carte blanche à Clara pour sélectionner trois objets dont le produit des ventes est intégralement reversé à La Maison des femmes.

→ **1 130€ collectés.**



Un vide dressing ... de Clara

Les 16, 17 et 18 mai, Clara met en vente des trouvailles vintage de sa garde-robe, dans la boutique Blow up à Aix-en-Provence.

→ **10 051 € collectés.**



Chambre 39, une exposition engagée et pédagogique à l'Hôtel greet Marseille Saint-Charles

Photographies, installations, collages, peintures, vitraux, cartons, céramiques... 40 artistes de la scène locale mobilisé-es par Sandrine Kiefer, pour briser le silence autour des violences sexistes et sexuelles et soutenir La Maison des femmes. Un quart du produit des ventes des œuvres sont reversés à La Maison des Femmes. L'exposition s'est prolongée avec 6 jours de performances, d'ateliers participatifs et de conférences.

→ **1 107€ collectés.**



Des hommes s'engagent

Le groupe MPL, composé de cinq hommes, s'engage concrètement en renversant 1€ à La Maison des femmes, pour toute précommande de leur album Bisou magique. De même que les royalties des différentes versions de Lulu et Petit Chat. Une opération qui se poursuit en 2026. Crédit photo: Audoin Desforges



#FaisonsParlerLeSilence

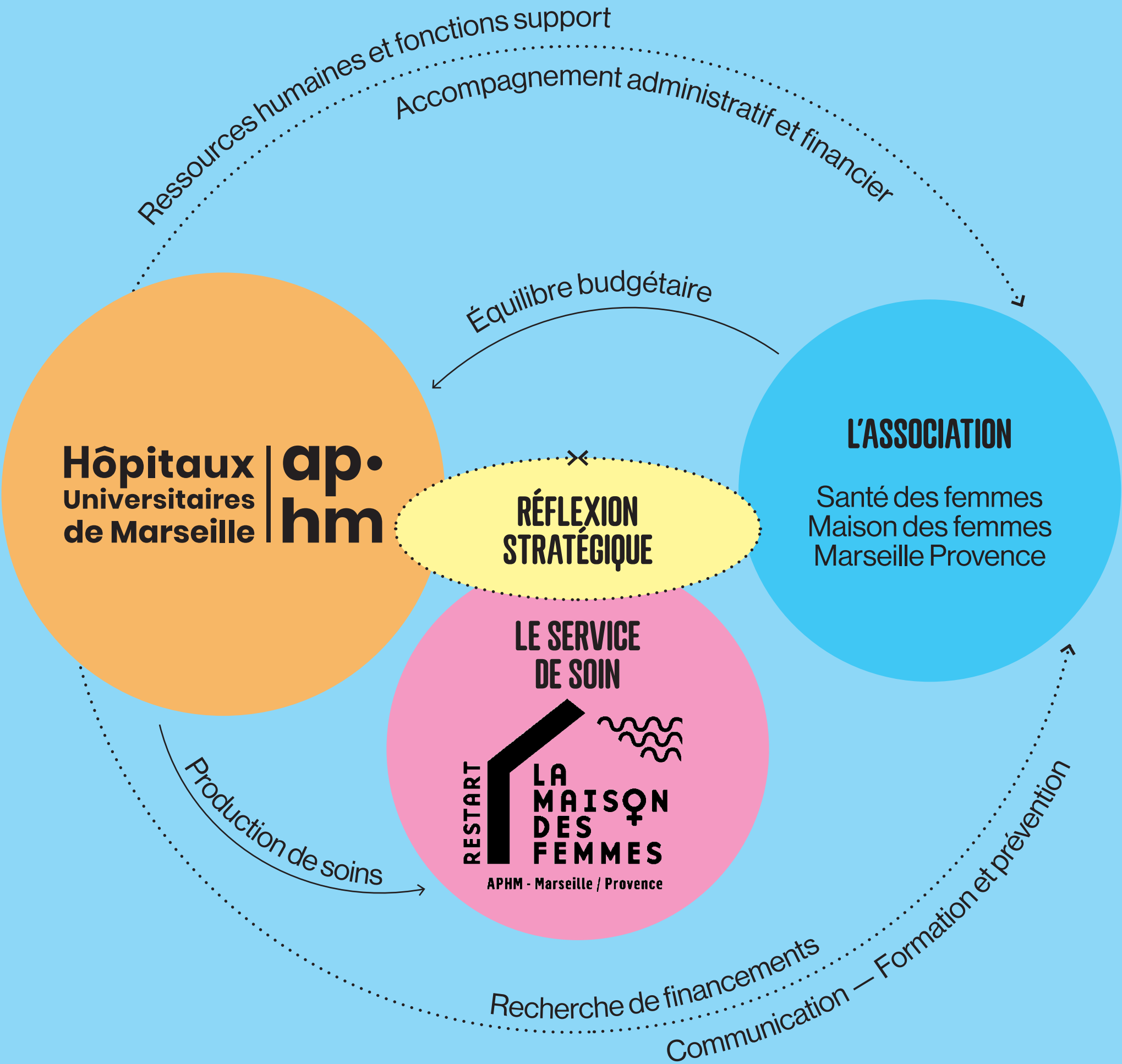
La campagne de notoriété, proposée par l'agence Jellyfish, est lancée en mai dernier.

Des influenceurs et célébrités, et notamment Clara Luciani, l'humoriste Caroline Vigneaux, la chanteuse Weelye ou le groupe MPL, publient sur leurs réseaux sociaux des contenus silencieux ou interrompent brusquement leurs contenus habituels dans une vidéo, pour créer un moment de silence.

Ce geste symbolise le silence imposé à trop de femmes victimes de violences. Un silence souvent contraint par la peur et le doute.

Notre modèle

La Maison des femmes Marseille Provence appartient depuis sa création au réseau des Maisons des femmes Restart qui vient d'intégrer sa 30ème structure en France. Ces structures ont en commun d'être adossées à un établissement de santé, de proposer une prise en charge médico-psycho-sociale globale et de travailler en lien avec les services de police et de justice. Les maisons des femmes Restart se réunissent régulièrement et partagent leurs bonnes pratiques. Elles réalisent également un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics.



Un financement public et privé

Entreprises, fondations mécènes, institutions publiques et donateurs particuliers engagés à nos côtés participent ensemble au bon fonctionnement et au développement de notre structure. Un immense merci à eux pour leur confiance et leur soutien.

Notre modèle, celui des Maisons des femmes du collectif Restart, favorise une diversité dans nos sources de financement. L'association rattachée au service de soin permet d'obtenir des financements privés et garantit une plus grande flexibilité dans le développement de projet et dans le modèle économique général. Mais notre ancrage hospitalier reste primordial.

Clara Luciani, une marraine de cœur

Clara Luciani, autrice, compositrice, interprète, est la marraine de La Maison des femmes Marseille Provence depuis son ouverture en janvier 2022. Elle ne ménage ni son temps, ni sa créativité, ni sa médiatisation, pour donner de la visibilité à nos actions et collecter des fonds.

De nombreux artistes se sont par ailleurs engagés à nos côtés en 2025 (voir p.24-25)

Les partenaires publics

Le soutien des institutions locales, régionales et nationales est indispensable au bon fonctionnement de La Maison des femmes.

En 2025, L'Agence régionale de santé PACA, la région Sud, le département des Bouches-du-Rhône, la DRDFE, la DGOS et la Métropole Aix-Marseille-Provence, nous accompagnent à travers des subventions de fonctionnement ou d'investissement.



Les mécènes

La Maison des femmes Marseille Provence peut compter sur l'engagement et le soutien d'entreprises, de fondations et de fonds de dotation. Les mécènes nous accompagnent en finançant le fonctionnement, les investissements et le développement de La Maison des femmes Marseille Provence, des projets et des programmes ou encore en offrant du mécénat de compétence.

Les mécènes de La Maison des femmes Marseille Provence en 2025 :

Les Piliers

Ils incarnent la confiance, la constance et la force. Sans eux, La Maison des femmes Marseille Provence n'aurait pas pu s'élever et perdurer. Ils nous soutiennent via des dons pluri annuels ou ponctuels, ou du mécénat de compétence, d'une valeur de plus de 50 000 €.



Les bâtisseurs engagés

Ils contribuent de manière décisive à la croissance et à la pérennité de La Maison des femmes Marseille Provence, en nous accompagnant dans des étapes ou projets structurants.

Ils nous soutiennent, ponctuellement ou depuis plusieurs années, via des dons ou du mécénat de compétence, d'une valeur de 15 000 à 50 000 €.



Les soutiens volontaires

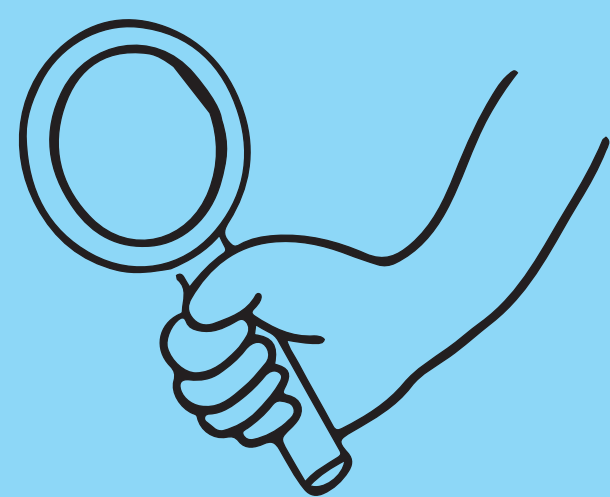
Ils rendent possible l'amplification de nos actions, par des engagements concrets qui nourrissent nos missions au quotidien. Ils nous soutiennent ponctuellement ou depuis plusieurs années, via des dons ou du mécénat de compétence, d'une valeur de 5 000 à 15 000 €.



La tribu

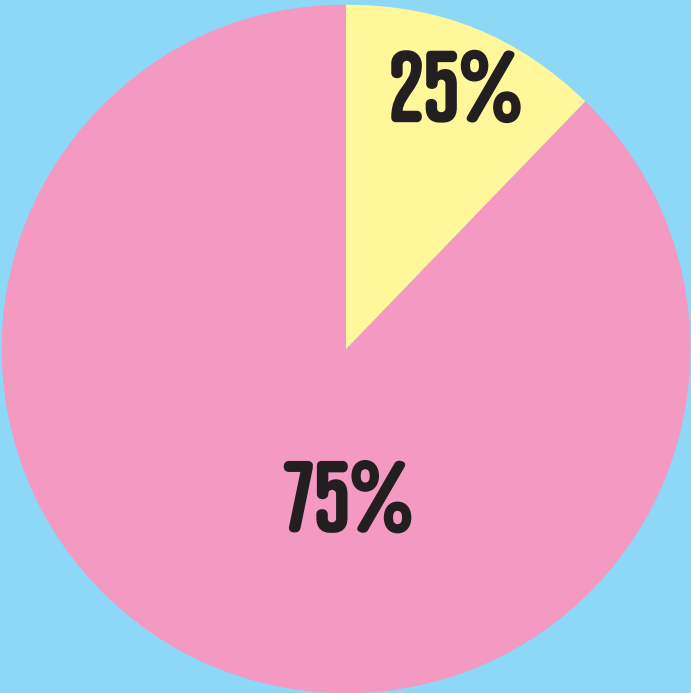
Ces personnes portent nos valeurs, chacune à sa mesure, et créent un cercle chaleureux et puissant d'appui citoyen. Ils répondent à des appels aux dons, nous adressent des dons spontanés, ou s'engagent à nos côtés en organisant des collectes.

Comptes



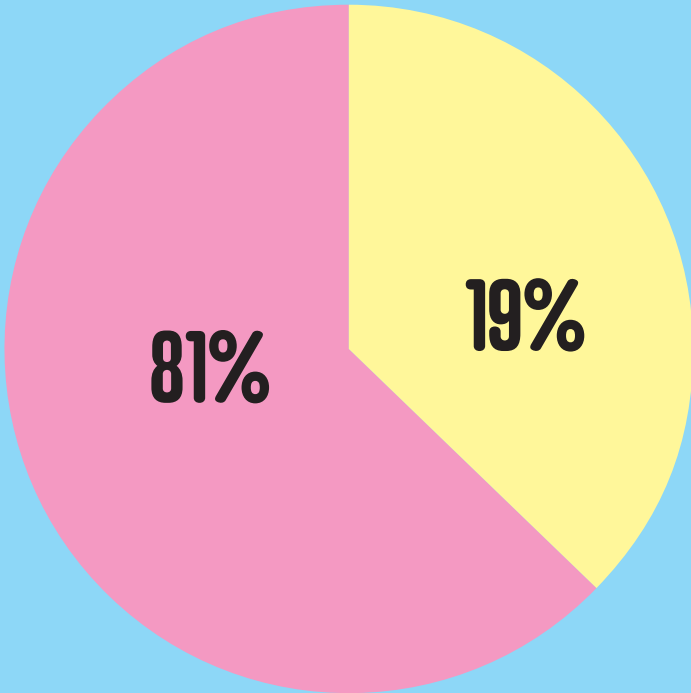
SERVICE DE SOIN

RESSOURCES : 556 965€



● Subventions publiques ● Activité de soin

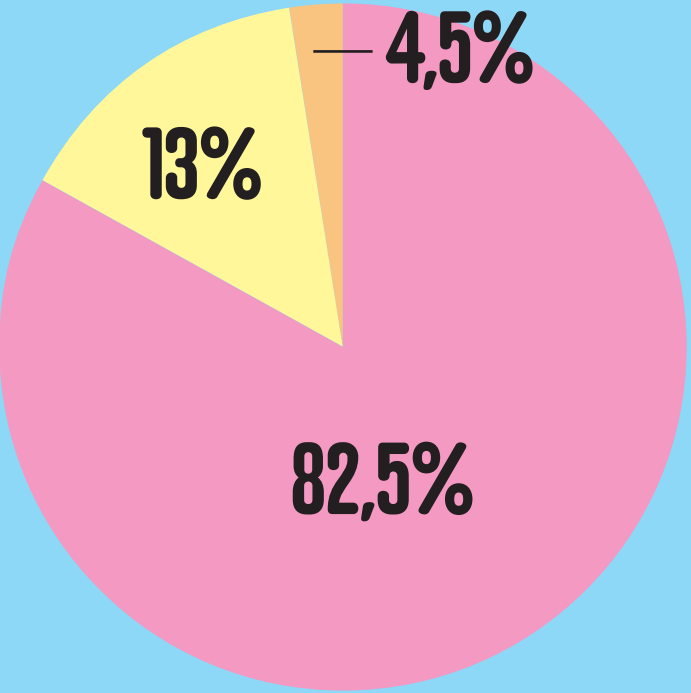
CHARGES : 724 048€



● Charges de personnel ● Charges indirectes

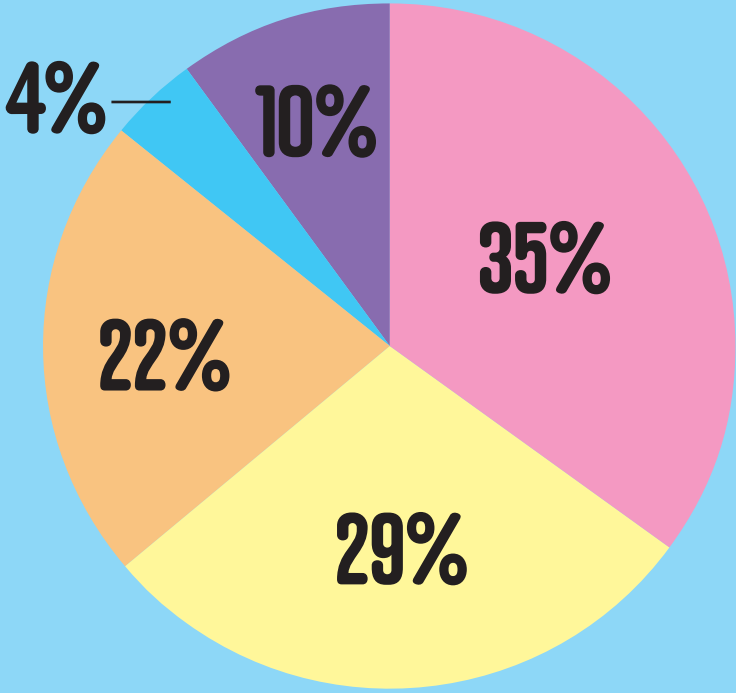
ASSOCIATION

RESSOURCES : 342 550€



● Mécénat ● Subventions publiques ● Dons particuliers

CHARGES : 342 550€



● Fonctionnement, développement et communication
● Prévention et sensibilisation
● Frais en soutien au parcours de soin
● Investissement
● Fonds de roulement

Une année de stabilisation

Trois questions au Dr Sophie Tardieu, cofondatrice de La Maison des femmes, et Fanny Pillard, chargée de développement.

Quels sont les faits marquants du budget associatif 2025 ?

En 2024, la moitié du budget concernait des frais d'investissement, propres à la rénovation et aux travaux des nouveaux locaux. Cette grosse étape maintenant terminée, nous avons pu consacrer l'entièreté du budget associatif 2025 au développement de nos projets et au fonctionnement de l'association dans ce nouvel espace. Les trois postes de dépenses les plus importants sont dans l'ordre, la prévention et la sensibilisation (29%), le fonctionnement et le développement (26%) puis les ateliers et les permanences (13%).

Concernant le service de soin, les comptes de 2025 montrent un redressement des ressources de La Maison des femmes, qui était d'ailleurs un de vos objectifs...

En 2025, le service de soin a bénéficié d'un financement plus important de l'ARS par rapport à l'année précédente. À cela s'ajoutent des consultations plus nombreuses, et l'ouverture d'un hôpital de jour (HDJ) pour les situations dites « complexes ». Cet HDJ constitue une modalité de prise en charge plus rémunératrice que des actes et consultations classiques.

Ainsi le déficit du service de soins a diminué en 2025.

Quelles sont les perspectives pour 2026 ?

Après 2025, année de stabilisation, 2026 sera une année de développement. Notre recherche de financements reste donc plus que jamais à l'ordre du jour. À mesure que nous pérennisons notre activité, nous engageons de nouveaux projets, tels que le lancement officiel de l'essaimage du programme Women For Women, un nouvel atelier culinaire, le renfort de l'équipe de prévention ou encore le soutien au financement de l'équipe de soin.

Organigramme

L'ÉQUIPE HOSPITALIÈRE

Assistantes sociales
Anyssia Dat Bianchi
Clara Odry

Docteure junior
Julie Peltier
(Gynécologie médicale)

**Gynécologues
obstétriciennes et médicales**
Pr Florence Bretelle
Dr Emmanuelle Cohen-Solal
Dr Hélène Heckenroth
Dr Anaïs Nuttall
Dr Elena Siri

Infirmière
Audrey Franciosini

Internes
Magdalen Azzis
(gynécologie obstétricale)
Zoé Chaléat
(médecine générale)

Jeanne Hocquet
(gynécologie médicale)
Juliette Migny
(médecine générale)

Médecin généraliste
Dr Sarah Assal

Psychiatre
Dr Mouna Houcinat

**Pôle Femmes
Parents Enfants
Directrice référente**
Dominique Orsini
Cadre administrative
Nathalie Pascal

Psychologues
Lou Gigot
Lisa Peyre
Sophie Psalti

Sage-femme coordonnatrice
Françoise Cerri
Sage-femme
Anne-Sophie Claris
Sage-femme coordinatrice
Myriam Jean

**Sage-femme sexologue,
coordination des parcours
de soins**
Lenaig Serazin
Santé publique
Dr Sophie Tardieu
Secrétaires médicales
Manon Bayer
Estelle Charles

L'ASSOCIATION

**Coordinatrice bénévole
du pôle Bénévoles accueil**
Laura Crionay
Chargée de développement
Fanny Pillard
Chargée de prévention
Bérénice Wateau
Responsable communication
Isabelle Chebat,
avec « La Ruche »,
une équipe de bénévoles

ANIMATION D'ATELIERS

Danse Afrovibe
Laura Crionay
Pauline Remaizelles
Français Langue étrangère
Françoise Lefevre
Claudine Mageaud
Claudine Mimouni
Jardinage Graines de soleil
Naïs Petrini, avec le soutien
de Dominique Stalla
et Constance Dory (bénévoles)
Karaté
Sonia Rabinovitz
**Lecture, écriture
et mise en voix**
Lisa Lugin
Métie Navajo
Marie Provence
Socio-esthétique
Estelle Rieu

PERMANENCES

Avocats
Coordinatrice
Me Nathalie Rampal
**L'Encre bleue
(écrivains publics)**
Catherine Delompré
Brigitte Perucca



Crédits

Crédits

Rédaction
Équipe de La Maison
des femmes Marseille
Provence
La Ruche

Design graphique
Bureau Maison

Photos

Céline Scaringi
(couverture)

Cyrielle Voguet
P. 5, 12 & 32

Julie Fuchs
P.4

AP-HM
P.6 Inauguration

Pierre Gondard
P.10

Fabienne de Gaetano
P.15 & 16
(sauf Tamos Juntos),
P.17 & 18

**Merci à Bureau Maison,
aux photographes et
aux bénévoles de La Ruche,
pour leur contribution à la
réalisation de ce rapport.**



Merci



La Maison
des femmes
Marseille Provence
Assistance
Publique - Hôpitaux
de Marseille
165, rue Saint-Pierre
13005 Marseille
04 91 38 17 17



Écrivez-vous à
maisondesfemmes@ap-hm.fr

Suivez-nous
sur [LinkedIn](#), [Facebook](#)
& [Instagram](#)